

IDM

Épreuve d'admission 23-24

L'épreuve d'admission pour le cursus de la section Image dans le Milieu se déroule en trois temps:

1. Constitution d'un dossier qui comporte :

- une lettre de motivation de 1 à 2 pages expliquant pourquoi vous souhaitez entamer un cursus artistique en école supérieure des arts. Précisez pourquoi vous choisissez l'atelier Image dans le Milieu. Expliquez-nous quelles sont vos aspirations, de quelle manière vous vous projetez dans ce cursus.

-un CV

- votre portfolio artistique de maximum 20 pages (non-obligatoire pour les candidats et les candidates qui n'ont pas de formation artistique préalable).

-un document présentant la pratique de deux artistes compris dans le champ des arts plastiques et visuels et dont la pratique implique une dimension pluridisciplinaire ou transdisciplinaire (1 page minimum de texte par artiste hors illustrations).

Soignez votre document : mise en page, visuels et orthographe.

> Les dossiers sont à envoyer, au plus tard une semaine avant la date de l'entretien de motivation, via Wetransfer à l'adresse : IDM@artsaucarre.be

2. Un entretien de motivation avec l'équipe pédagogique de l'atelier (20 minutes).

3. L'épreuve artistique :

Elle se déroule sous la forme de 3 rencontres au sein de l'atelier, les candidats et les candidates travaillent sur des exercices proposés par les enseignants de la section. Ces sessions collectives sont l'occasion d'entreprendre de nombreuses expérimentations et de comprendre les mécanismes de recherche et de travail de l'atelier IDM.

Afin de connaître le calendrier ou pour toute question, écrivez-nous : IDM@artsaucarre.be

Pour en savoir plus sur l'atelier : <https://blog.artsaucarre.be/idm/>

Suivez-nous aussi sur Instagram : @idm_atelier

Au plaisir de vous rencontrer

L'équipe pédagogique IDM